



Association CKV Les Pagayous
4 avenue de BORDEAUX, Mairie 86370 Vivonne
Tél asso : 06 81 94 87 05
Mail: les.pagayous.vivonne@gmail.com
Site club: <https://vivonne.canoe86.org>
Agrément jeunesse et sport N° 619.86.95.S
N° Siret 352 445 951 000 10
Association non assujettie à la TVA

CONTRAT DE LOCATION
Rental condition
Canoe Kayak VIVONNE
« Les Pagayous »

Zone à remplir par l'association CK VIVONNE / Area to be completed by the CK VIVONNE association

Parcours : G 4km ☐ B 7km ☐ A13km ☐ Sur place ☐ Autres ☐ ... **Pris, le :** / /2025 à.....Heure....

Créneau de navigation : Durée contractuelle :retour prévu à :

Canoë 2/3 places ☐ Nb : Kayak 1 place ☐ Nb : Kayak 2 places ☐ Nb :
Pagaie simple ☐ Nb : Pagaie double ☐ Nb : Bidon étanche ☐ Nb :
Gilet de Sauvetage ☐ Nb :

Montant à payer : €

☐ N° Chèques ☐ Espèces ☐ Espèces ☐ Chèque-vacances

Montant de la Caution : 100 € ou pièce d'identité, clés, sacs, autres, (à préciser) ☐

A lire et à remplir par le preneur/ To read and to be completed by the group leader

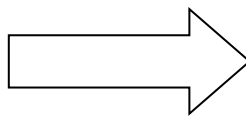
Je déclare, en signant ci-dessous, accepter les conditions générales de vente (voir au dos) j'atteste que **chaque participant sait nager 25 m**, s'immerger et je m'engage à ce que chaque participants porte le gilet de sécurité.

I declare, by signing below accept for the whole group the terms and conditions (see overleaf) I certify that each person can swim 25 m, immerse themselves and wear their life jacket

● **Nombre de participants pour le contrat :**

Nom Name	Prénom First Name	Code postale & Ville Town-Country)	E-mail

- 1) Scanner le QR Code.
- 2) Renseigner les champs ci-contre pour chaque participants.
- 3) Message de confirmation = Bonne navigation.



Structure

Structure 086004 - CANOE KAYAK VIVONNE
LES PAGAYOUS
Saison 2025
Type C1-J - Carte 1 jour
Carte 1 jour / Assurance FFCK

Informations

Civilité *

Nom *

Prénom *

Email *

Date de naissance *

Une assurance corporelle individuelle FFCK 1 J est comprise dans le prix :



Code QR lien pour activer nominativement chaque participant

Condition de location applicables à toutes nos activités/ Rental conditions

FR

- Le preneur accepte sans restriction, pour l'ensemble des personnes concernées par le contrat de location, les termes dudit contrat et s'engage à respecter les directives pour la prévention du COVID 19 applicables à la date de la location (affichées localement) et signe le contrat de location établi.
 - Le preneur s'engage à effectuer le paiement dans sa totalité avant la réalisation de la randonnée ou la mise à disposition du matériel.
 - Le preneur restituera le-dit matériel loué avec tous ses accessoires et équipements au CKV « les Pagayous ». Sauf prolongation autorisée expressément par le loueur, la non-restitution à la date et heure prévue pourra être considérée comme un détournement exposant le preneur à des poursuites judiciaires. En cas de vol ou de dégradation du ou des matériels loués ou bien si le matériel est incomplet ou en mauvais état le preneur s'engage à effectuer le paiement immédiat pour son remplacement au prix catalogue en vigueur sans attendre la déclaration à son assurance, les accessoires perdus selon le barème suivant : pagaie simple: 25€, pagaie double : 35€, gilet : 50€ et bidon étanche : 25€, Kayak : 700€, canoë : 950€, Stand-up: 600€
 - Le preneur assure la pleine responsabilité du matériel et accessoires loués et assure tous les litiges pouvant survenir du fait de cette location, ainsi que le vol ou détérioration du-dit matériel et accessoires, y compris le contenu des bidons étanches. (le loueur n'est pas responsable de l'utilisation des bidons étanches)
 - Le loueur, sous réserve d'avoir pris toutes précautions suffisantes en ce sens, ne sera pas tenu pour responsable des pertes ou dommages qui pourraient résulter directement ou indirectement d'une défaillance mécanique ou autre. Le preneur s'engage à ne prendre aucun passager durant son trajet.
 - Le preneur s'engage pour lui et les participants à la randonnée à ne pas consommer d'alcool durant le temps de la location du matériel.
 - Le loueur se réserve le droit de mettre fin à tout moment à la location ou d'en refuser la prolongation.
 - Les enfants mineurs sans encadrement spécifique sont sous la responsabilité de leurs parents ou encadrants.
- La responsabilité civile professionnelle du CKV « les Pagayous » ne couvre pas les dommages subis par le matériel donné en location, ni les dommages engageant la responsabilité personnelle des utilisateurs du matériel loué.** Elle couvre en revanche les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs causés aux tiers, suite à un incendie, à une explosion, à un accident résultant d'un défaut d'entretien ou un vice caché du matériel loué.
- L'utilisation est autorisée exclusivement de jour dans la limite des horaires d'ouverture, sauf autorisation explicite du club « les Pagayous » (cas d'animation nocturne).
- Les aides à la flottabilité doivent être portées sur soi et attachées. Des chaussures doivent être mises aux pieds et fermées. Les lunettes doivent être maintenues par un cordon de retenue.
 - Les clients connaissent leur niveau technique et en aucun cas peuvent mettre en cause le club CKV « les Pagayous »
 - Le preneur déclare avoir pris connaissance du parcours sur lequel il va évoluer et de ses dangers éventuels.
 - Le preneur s'engage à respecter la signalétique existante ainsi que la nature, en évitant toutes dégradations.
 - Le preneur déclare s'engager à **respecter les riverains et leur propriété**, les pêcheurs et à les gêner le moins possible.
 - Il est conseillé de prévoir de quoi boire et s'alimenter sur les balades de plus d'une heure.
 - Le parcours réalisé est en accord avec le CKV « les Pagayous »
 - Le CKV « les Pagayous » n'engage pas sa responsabilité en cas de dépassement de ces limites et/ou sa durée.

GB

Client information

The renter :

- Acknowledge receiving the equipment in perfect working
- Recognizes being informed about the navigation zone for the activity and renting conditions and COVID19 prevention instructions applicable and available locally.
- Assert having the requiert knowledge and experience for the navigation he intends to pratice according to the established terms.
- Commits himself (herself) tu use the rented equipment in normal condition in the sight of the navigation régulation and specifications of the rented equipment.
- Takes the legal responsibility for the hired materiel from the undertaking of the equipment until it will be returned, which corresponds to the end of hiring.
- Binds himself (herself) to pay in case of : collision (and according to his (her) responsibility), loss or breakageof the cost of repair, intervention or replacement of the equipment.
- Binds himself (herself) to pledge a deposit, the amount specified on the rental contract.
- Binds himself (herself) to pay in case of overtime, the extratime in proportion to the tariffs in force, as well the intervention fees in case on non-respect of navigation zone.

Monsieur (Mr) ☐ Madame (Mrs) ☐

Date de naissance (date of birth) :

Nom (Surname) :

Prénom (First name) :

Adresse habituelle (Current adress) ;

Code postal (Postcode) :

Ville (Town) :

Pays (country).....

Adresse vacances (Holliday's Adress) :

Téléphone portable (Cellphone number) :

Le (Date) : Vivonne

Lu et approuvé (Read and approved)

Signature du bénéficiaire (Renter Signature)